



COMMISSION STATUTS REGLEMENTS ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Procès-verbal Commission des Statuts et Règlements

Réunion du :	07 octobre 2024
A :	PV électronique
Présidence :	M. CORROYER.
Présents :	MM. CRETENET. FAIVRE VUILLIN. GERALDES. HOFF. JOURNOT. KHELIFI. VIENOT.

. LITIGES.

LITIGE N° 23 SITUATION FINANCIERE DU CLUB DE BEAULIEU MANDEURE

Application de l'article 21 du règlement intérieur du district.

PV INTERNE

**Le Président,
Th. CORROYER**

**Le Secrétaire,
R. JOURNOT**

RAPPEL : Les décisions de la Commission des règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.